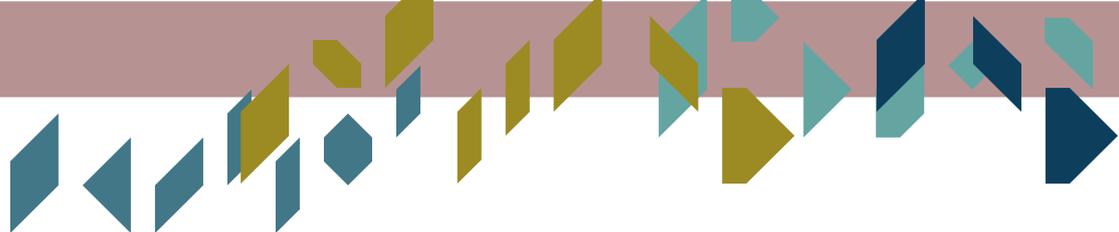


# LE JAZZ DANS LE NOUVEAU CONCERT RÉGIONAL

Quelles structurations,  
pour quelles missions ?

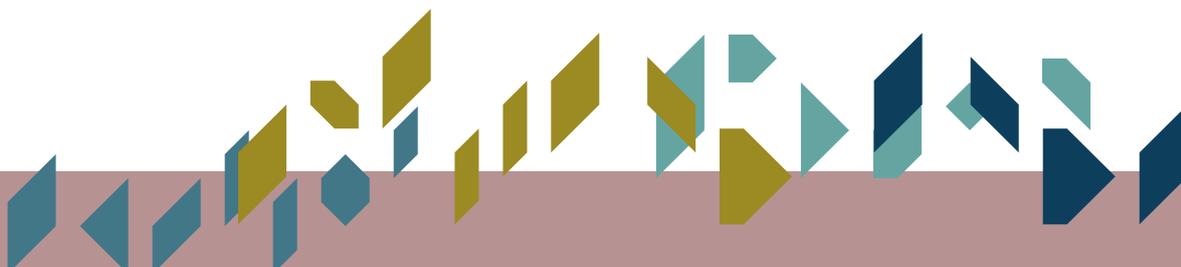
par Emmanuel Négrier et Félix Dupin-Meynard

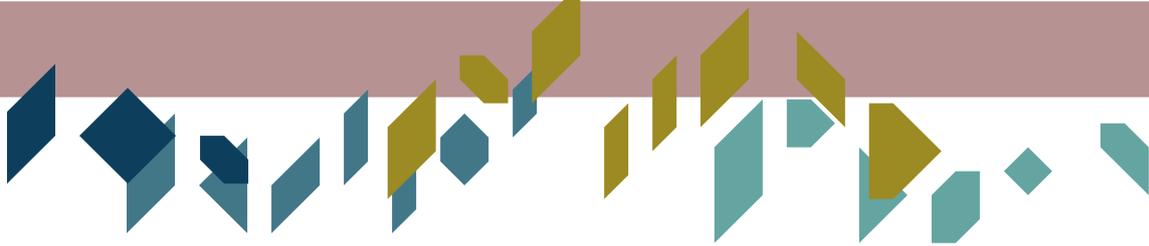
Dossier Tempo #71 juillet-septembre 2019



Recherche et rédaction : Emmanuel Négrier, chercheur CNRS, directeur du CEPEL (CNRS-  
Université de Montpellier), Félix Dupin-Meynard, chercheur indépendant, ingénieur d'étude  
CEPEL (CNRS-Université de Montpellier)

Mise en page : Miriam Rosicarelli





**D**ans une précédente livraison, Tempo<sup>1</sup> nous avait ouvert ses colonnes pour examiner les conditions dans lesquelles les lieux de diffusion des musiques actuelles, et notamment les SMAC, programmaient du jazz. Le constat, qui semble toujours valable aujourd'hui, était celui d'un décalage problématique entre l'insertion du jazz dans les musiques actuelles et la difficulté de sa programmation dans le réseau des labels nationaux, SMAC ou Scènes nationales. Un tel décalage reposait sur trois hiatus : esthétique, d'abord, entre "jazz mainstream" et jazz contemporain plus proche des musiques improvisées ; sociologique ensuite, avec la perception d'une dissociation des audiences entre jazz (âge plus avancé, niveau social plus élevé) et rock (plus jeune et populaire) ; économique enfin, avec des cachets artistiques plus élevés pour le jazz, présentant donc des risques financiers plus importants.

Au-delà de la programmation, se pose la question de l'action collective, et de la structuration des acteurs du jazz dans un paysage territorial en pleine mutation.

C'est à cette question que ce papier veut répondre, au terme d'une courte enquête qui nous a conduits à effectuer un tour de France des régions, de celles restées dans leur découpage cinquantenaire (Bretagne, Centre, Île-de-France, Pays-de-la-Loire, PACA) à celles issues de fusions à deux (Bourgogne-Franche-Comté ; Hauts-de-

France, Auvergne-Rhône-Alpes, Normandie, Occitanie) ou trois anciennes régions (Nouvelle-Aquitaine, Grand Est). À quelles formes de structuration, d'action collective, de soutien au secteur ce nouveau cadre conduit-il ? La fusion entre régions est-elle plus une opportunité ou une contrainte pour eux ? Plus globalement, assiste-t-on à une convergence des outils et des formules institutionnelles du jazz en région, ou bien au contraire au maintien, voire à l'accentuation de la diversité des structururations régionales ?

### **De la fragmentation à la conscience collective : opportunités et contraintes**

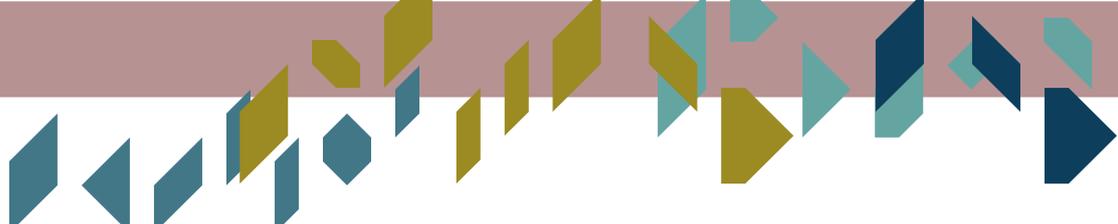
Avant de décrire les organismes qui tiennent lieu de structuration régionale du jazz ainsi que leurs ressources et actions, il est intéressant de décrypter les incidences de la réforme territoriale sur la mobilisation, régionale, d'acteurs de différents types : lieux de diffusion, festivals, sociétés de production, labels, structures de formation, artistes et groupes musicaux.

D'une manière générale, alors que la fusion des régions est souvent critiquée par les milieux culturels pour la perte de repères et les coûts de transition qu'elle entraîne – en des temps de rigueur budgétaire – ici nous constatons une perception plutôt positive de ses effets.

Globalement, il est vrai que parmi les acteurs des musiques actuelles, ceux qui sont plus proches des esthétiques rock ont historiquement montré une plus forte capacité d'organisation collective, à

---

<sup>1</sup> Emmanuel Négrier, Philippe Teillet, *SMAC the Knife ?*, Tempo #57



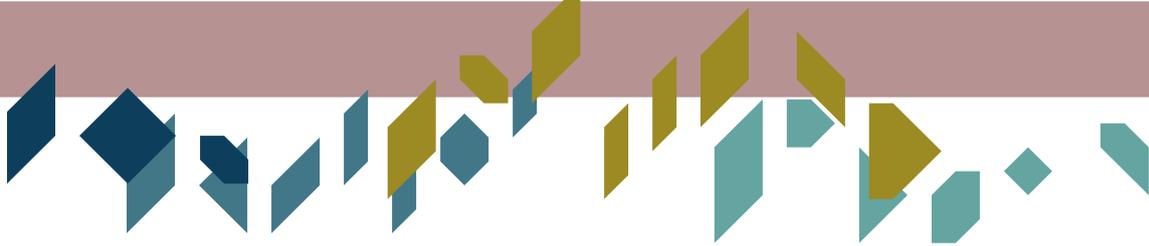
l'échelle nationale comme régionale ou locale.

Dans ce contexte, les acteurs du jazz apparaissent parfois plus isolés, et certains considèrent encore que rejoindre l'action collective "musiques actuelles" menacerait leur autonomie, l'intégrité de leur vision contemporaine du jazz, et les ferait passer sous les fourches caudines d'esthétiques plus marquées par le rock ou l'électro.

De cette méfiance à l'égard de l'action collective, on est en train, à la faveur des fusions régionales et du développement de certains outils (les contrats de filière), de s'orienter vers différents types de coopération. C'est évidemment le cas en Nouvelle-Aquitaine, région pionnière en matière de contrat de filière, où le Réseau des Indépendants de la Musique (RIM) déploie ses ressources sur un territoire où n'existaient que des coopérations informelles (en Limousin), ou des organismes peu tournés vers le jazz (Pôle des Musiques Actuelles de Poitou-Charentes). À cette voie de coopération généraliste pourrait répondre une structuration propre au jazz. C'est ce que pourrait incarner Action Jazz, à partir d'actions ponctuelles de tremplin pour groupes émergents ou de rencontres professionnelles. En Occitanie ou en Auvergne-Rhône-Alpes, la structuration, qui n'existait que dans l'une des deux régions, devient un outil d'action collective, comme dans le cas de la Bourgogne-Franche-Comté ou de la Normandie. Lorsqu'il n'existait presque rien de cet ordre, comme en Grand Est, l'évolution est plus erratique. Elle passe, encore aujourd'hui, par des rapprochements entre labels, lieux et événements, mais ces derniers n'auraient

« On est en train, à la faveur des fusions régionales et du développement de certains outils, de s'orienter vers différents types de coopération »

sans doute pas vu le jour sans l'opportunité de la fusion. Leur effet est d'élargir la perspective des acteurs, les possibilités de diffusion et de coopération. Même si l'action collective reste un défi, et demeure source de méfiance pour les motifs indiqués plus haut, elle semble favorisée par le changement d'échelle. Elle l'est aussi par les incitations liées aux aides combinées des conseils régionaux, du ministère et du CNV, sous la forme de contrats de filière ou de systèmes d'aides qui n'ont pas encore pris la forme contractuelle, comme en Bretagne par exemple. Dans plusieurs régions, les acteurs publics ont conditionné la continuité de leurs soutiens à la fusion des réseaux, ou pour le moins, à l'émergence d'un interlocuteur unique. Cela a pu faire craindre à certains une perte d'autonomie. Mais la fusion a parfois permis d'élargir des dispositifs existants à de plus nombreux acteurs, même si les crédits n'ont pas toujours augmenté en proportion.



## Diversité des structurations et périmètres d'action

**Formes et moyens.** Il est difficile de parler des "réseaux du jazz en région" sans trahir leur diversité, produits d'histoires locales spécifiques. Il s'agit dans certains cas de réseaux d'acteurs du jazz uniquement, plus ou moins structurés et financés, et aux périmètres variables en termes d'esthétiques comme de métiers. Il s'agit ailleurs de "structures spécialisées jazz" comme les SMAC, avec une fonction de développement territorial, diversement partagée avec les acteurs du secteur. On trouve aussi des agences culturelles, agences musicales ou pôles régionaux des musiques actuelles, qui intègrent le jazz dans leurs missions. Pour compliquer encore la description, ces différents types de structures ou réseaux regroupant et/ou agissant pour les acteurs du jazz cohabitent parfois sur un même territoire, représentant des périmètres d'acteurs qui peuvent se chevaucher.

On peut distinguer les formes de structuration par leur degré de formalisation et de professionnalisation, proportionnel à leurs soutiens institutionnels. Si les réseaux les plus formalisés ont l'initiative de leurs missions, ils répondent souvent à des objectifs de politiques culturelles (observation, ressource, accompagnement, aide à la diffusion...). Leur nombre de salariés reste cependant souvent limité. En dehors des subventions des DRAC et régions, certains sont soutenus par les départements, la SPEDIDAM, l'ADAMI ou la SACEM. Pour le reste, ils s'autofinancent par les adhésions de leurs membres, dont le nombre varie d'une

trentaine à plus d'une centaine. Les réseaux moins formalisés regroupent quant à eux des acteurs plus uniformes comme les collectifs de festivals, de cafés musiques ou d'artistes.

Leurs ressources sont moindres et ne permettent pas l'embauche de salariés, ni la mise en œuvre d'actions structurantes, au-delà de festivals ou de rencontres professionnelles. Dans certaines régions, les difficultés de coopération sont expliquées par la concurrence pour l'accès aux financements publics, en présence de "gros acteurs" jugés "non coopératifs".

Ailleurs, ce sont les traditions "militantes" de certains réseaux et leur défiance à l'égard des acteurs les plus institutionnalisés qui expliquent la difficulté de coopération.

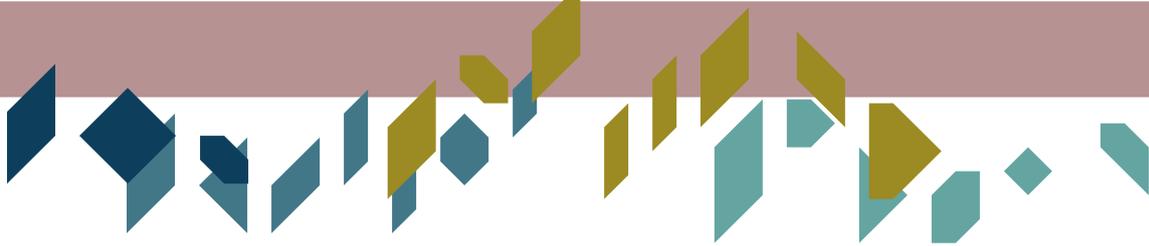
### **Jazz, musiques actuelles, spectacle vivant ?**

Pour la majorité des acteurs, des enjeux spécifiques au jazz (son économie, ses publics, sa diffusion...) justifient un périmètre de coopération qui lui est dédié. Ils s'accordent à préserver une autonomie au regard des autres esthétiques musicales, mais plus encore au regard des structures culturelles régionales (notamment les agences du spectacle vivant).

Même dans ce cas, se pose parfois la question épineuse des frontières du jazz, et des enjeux qu'il partage avec d'autres musiques (traditionnelles, du monde, expérimentales). Cette autonomie revendiquée est parfois renforcée par une méfiance à l'égard des réseaux et structures de musiques actuelles, qui seraient trop peu sensibles aux enjeux du jazz. Certains réseaux de musiques actuelles

	OUTILS DE STRUCTURATION SPÉCIALISÉS JAZZ (RÉSEAUX ET STRUCTURES)	STRUCTURES DE DIFFUSION SPÉCIALISÉES JAZZ AVEC MISSION DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	STRUCTURES OU RÉSEAUX DE MUSIQUES ACTUELLES
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	JAZZ(s)RA : plateforme des Acteurs du Jazz en Rhône-Alpes-Auvergne		Grand Bureau
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	Centre régional du jazz en Bourgogne-Franche-Comté		FEMA
BRETAGNE		Penn ar Jazz (SMAC Jazz)	Après Mai
CENTRE-VAL DE LOIRE		Le Petit Fauchoux (SMAC Jazz)	Fraca-Ma
GRAND EST		Jazz Us (festival et saison) Jazzdor (SMAC jazz)	Polca
HAUTS-DE-FRANCE			Haute-Fidélité
NORMANDIE	Focus Jazz : réseau Jazz en Normandie		FAR RMAN
NOUVELLE-AQUITAINE	Action jazz : collectif Jazz Nouvelle Aquitaine		RIM
OCCITANIE	Occijazz : réseau Jazz en Occitanie		Octopus
PAYS DE LA LOIRE	Collectif régional de diffusion du Jazz en Pays-de-La-Loire		Le Pôle
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR			PAM

Le tableau suivant présente les principales structures et réseaux qui œuvrent à la structuration des acteurs du jazz en région. Il ne pré-tend pas recenser l'ensemble des acteurs du secteur, comme les agences culturelles régionales, ou encore les réseaux d'acteurs au périmètre limité (ex : Paris Jazz Club, Breizh Union Jazz, Cluster le Jazz est LA, etc.), qui n'y figurent pas. La première colonne rassemble les "outils de structuration spécialisés jazz", qui œuvrent à l'échelle des régions. Ces derniers sont cependant très divers en termes de ressources (budgétaires, salariales), et par conséquent, de capacités d'action.



en conviennent : leurs histoires se sont construites sans les acteurs du jazz, et l'acculturation réciproque n'est pas facile. Quant aux structures dédiées au spectacle vivant, elles sont souvent considérées comme inadaptées aux musiques actuelles, construites pour les modèles économiques du théâtre ou de la danse.

D'autres acteurs, pour des raisons historiques et/ou institutionnelles, se regroupent à une échelle plus large – inclusion parfois imposée par les institutions publiques, plaidant pour la réduction du nombre d'interlocuteurs. Les acteurs qui revendiquent ces périmètres plus larges insistent d'une part sur les enjeux communs aux différentes esthétiques et secteurs, et d'autre part sur l'opportunité, pour le jazz, d'être à la table des négociations sur les dispositifs de soutien, pour que ces derniers « *n'oublie pas le jazz* ».

**Des métiers aux filières.** La plupart des réseaux cherchent à regrouper l'ensemble de la filière, même s'il s'agit souvent d'un phénomène récent. Ils s'accordent sur la nécessité de penser "filiale" plutôt que "métiers" : concevoir l'économie du secteur, le dialogue et les partenariats, comme des enjeux partagés par une "chaîne de production" comprenant artistes, structures de production, d'édition, d'administration, de diffusion, de formation – et plus rarement, les publics. La revendication d'une action décloisonnée à l'échelle de la filière est aussi pragmatique, au regard des dispositifs institutionnels, et du point de vue des artistes eux-mêmes, pour lesquels « *l'autoproduction est une norme* » - « *il est compliqué de savoir gérer en même*

« La plupart des réseaux s'accordent sur la nécessité de penser "filiale" plutôt que "métiers" »

*temps des problèmes juridiques, le financement, la diffusion... Pour aider un projet, il faut réunir des producteurs, des lieux, du conseil, des moyens ».*

**Rapport aux politiques culturelles.** En fonction de leur autonomie et de leur histoire, les réseaux et structures du jazz sont plus ou moins ouvertement dans une posture de "lobbying" revendicative, ou de "co-construction" des politiques culturelles. Dans la grande majorité, ils assument ces deux postures à la fois. Leur rapport aux politiques culturelles est souvent déterminé par le périmètre de la structuration, mais aussi par l'attitude des pouvoirs publics à leur égard (reconnaissance, subventions, "délégation" de missions ou dispositifs...). On constate ainsi une appropriation plus ou moins grande des objectifs des institutions publiques, tout comme de leur vocabulaire. Les structures et réseaux qui délivrent des aides financières sont parfois perçus comme étant le "bras armé" des politiques culturelles régionales, mais tous s'accordent pour éviter "la logique de guichet", en prônant un accompagnement global plutôt qu'une forme de subvention, et en revendiquant leur indépendance et leur positionnement comme instance de dialogue et de ressource. Pour autant, les cas de chevauchement des aides ou dispositifs portés par les réseaux avec ceux portés par les conseils régionaux ou les DRAC ne

favorisent pas leur lisibilité.

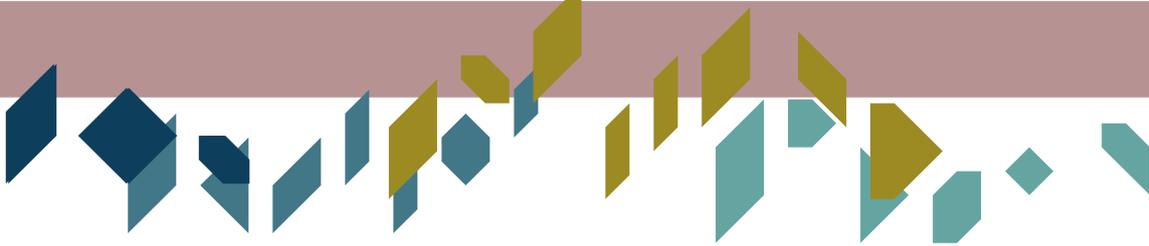
### **Que font les réseaux et structures du jazz en régions ?**

Leur activité la plus partagée est l'organisation de temps d'échange entre acteurs, et le lobbying ou le dialogue avec les institutions locales. Ce dialogue est parfois informel, mais peut prendre forme autour de négociations spécifiques, telles que les contrats de filière ou la refonte de dispositifs publics.

Leurs dispositifs – pour les réseaux ou structures qui en portent – répondent à différents objectifs. Le plus souvent, leur fonction est d'aider à la diffusion des artistes locaux, de soutenir les artistes émergents, et dans une moindre mesure de soutenir des diffuseurs. Le soutien aux artistes prend diverses formes. Leur sélection passe par des appels à projets ou des tremplins, puis ils sont accompagnés et/ou aidés, a minima dans leur diffusion, voire sur l'administration ou la création (résidences). Le terme "d'accompagnement", plus global que celui "d'aide", revient souvent dans les discours et les intitulés : il témoigne d'une prise en compte plus large des enjeux de développement des artistes, au-delà de la seule diffusion. Les dispositifs d'aide à la diffusion consistent le plus souvent dans le paiement d'une partie de la masse salariale pour les programmations en région (et parfois hors région). L'aide concerne tous les programmeurs, mais peut être majorée pour les adhérents. En fonction des budgets disponibles, les bénéficiaires sont plus ou moins nombreux (dans la plupart des cas, deux ou trois projets par an).

« Le terme "d'accompagnement" témoigne d'une prise en compte plus large des enjeux de développement des artistes, au-delà de la seule diffusion. »

Certains réseaux ou structures soutiennent directement les diffuseurs, notamment les «petits lieux», en aidant à leur structuration ou en accompagnant leur accès aux dispositifs d'aide tels que le FONPEPS. Enfin, certains acteurs assurent une fonction de ressource : ils accompagnent les acteurs de la filière dans la lisibilité et l'accès aux aides publiques, mettent à disposition des bases de données sur les diffuseurs – ou encore, pour les plus structurés, prennent en charge l'observation de la filière.



## Enjeux communs, perspectives communes ?

Parmi les réseaux et structures régionales du jazz, on constate une convergence sur un socle d'enjeux communs, et des extensions plus rares. En premier lieu, les réseaux identifient un enjeu d'interconnaissance et de dialogue entre acteurs locaux : s'identifier, se rencontrer, échanger, coopérer. Ils s'accordent sur le besoin de "porter la voix du jazz" auprès des institutions publiques ou auprès des structures aux périmètres plus larges, dans une logique de représentation d'intérêts spécifiques – et particulièrement concernant la place du jazz dans les programmations. Un autre enjeu commun est le soutien aux artistes locaux, souvent émergents : aide à la diffusion en région et hors région, accompagnement global de la production à la diffusion. Le soutien aux diffuseurs locaux, et notamment les plus petites structures à l'économie fragile, fait aussi partie des enjeux les plus partagés, avec le développement de la ressource et de l'observation : partage de bases de données, et au-delà, veille sur les nouvelles dynamiques du secteur, recensement des innovations et «bonnes pratiques». Certains réseaux évoquent aussi les enjeux de renouvellement des publics du jazz, parfois en lien avec les pratiques amateurs ou le financement participatif. D'autres insistent sur l'enjeu de la diversité culturelle et ses différentes facettes : pluralité des esthétiques, mixité des professionnels et des publics, démocratie des institutions culturelles, remise en question des "programmateurs hégémoniques".

Enfin, tous sont favorables au développement de coopérations interrégionales (parfois à l'échelle européenne), à des fins d'inspiration réciproque, de partage de la ressource et de circulation des artistes, à travers des accords incitatifs plutôt que contraignants (et ce particulièrement concernant les contraintes qui pourraient peser sur les programmations). De manière informelle, une concertation inter-régionale existe depuis 2014 et se réunit une à deux fois par an, échangeant notamment sur les enjeux de partage de la ressource.

« Tous sont favorables au développement de coopérations interrégionales (parfois à l'échelle européenne), à des fins d'inspiration réciproque, de partage de la ressource et de circulation des artistes »

Certains réseaux prolongent cette voie, notamment par des projets d'échanges de groupes entre régions. Les acteurs consultés, par-delà la diversité de leurs structurations, partagent un même désir d'enracinement et de rayonnement ; ils se disent intéressés par les perspectives de coopération plus approfondies, à condition d'inventer une souplesse qui puisse garantir leurs indépendances locales.

## Pour plus d'infos

### Outils de structuration spécialisés jazz (réseaux et structures)

Action jazz : [actionjazz.fr](http://actionjazz.fr)

CRDJ Pays-de-La-Loire : [crdj.org](http://crdj.org)

CRJ Bourgogne-Franche-Comté : [crjbουργognefranchecomte.org](http://crjbουργognefranchecomte.org)

Focus Jazz : [focus-jazz.com](http://focus-jazz.com)

JAZZ(s)RA : [jazzsra.fr](http://jazzsra.fr)

Occijazz : [occijazz.fr](http://occijazz.fr)

### Structures de diffusion spécialisées jazz avec mission de développement territorial

Jazz Us : [jazzus.fr](http://jazzus.fr)

Jazzdor : [jazzdor.com](http://jazzdor.com)

Le Petit Fauchoux : [petitfauchoux.fr](http://petitfauchoux.fr)

Penn ar Jazz : [plages-magnetiques.org](http://plages-magnetiques.org)

### Structures ou réseaux de musiques actuelles

Après Mai : [apresmai.free.fr](http://apresmai.free.fr)

FAR : [le-far.fr](http://le-far.fr)

FEMA : [femabfc.org](http://femabfc.org)

Fraca-Ma : [fracama.org](http://fracama.org)

Grand Bureau : [grandbureau.fr](http://grandbureau.fr)

Haute-Fidélité : [haute-fidelite.org](http://haute-fidelite.org)

Le Pôle : [lepole.asso.fr](http://lepole.asso.fr)

Octopus : [federation-octopus.org](http://federation-octopus.org)

PAM : [le-pam.fr](http://le-pam.fr)

Polca : [polca.fr](http://polca.fr)

RIM : [le-rim.org](http://le-rim.org)

RMAN : [reseau-rman.com](http://reseau-rman.com)





centre ———  
régional du ———  
**jazz**  
en bourgogne ———  
franche comté

**Le Centre régional du jazz en Bourgogne-Franche-Comté  
est financé par le Ministère de la Culture (DRAC  
Bourgogne-Franche-Comté), le conseil régional de  
Bourgogne-Franche-Comté et Nevers Agglomération**